LE CHÂTEAU DE MONTRAMBERT

Jacques MOURANT

Quinze propriétaires de châteaux de la vallée de l'Ognon fondèrent en octobre 2013 l'association "Promenade historique dans la vallée de l'Ognon".

La publicité qui en découla au printemps 2014 amena cette recherche sur l'histoire du château de Montrambert.

Celle-ci se confond quelquefois avec celle de la seigneurie de Pesmes, puisque Montrambert en fit partie de 1260 à 1500 et de nouveau à partir de 1791. Aussi, lorsqu'en 1794 le duc de Choiseul, émigré, hérita de ses parents, les deux seigneuries furent déclarées biens nationaux ; elles furent vendues l'année suivante.

Par ailleurs, une forge, souvent associée à celle de Pesmes, avec les mêmes maîtres de forges, fit renaître le château de Montrambert, qui avait souffert des guerres avec la France. Après l'arrêt de celles-ci, au début du XIXe siècle, la demeure des maîtres de forges devint une propriété de famille.

Le château de 1260 à 1573

Ce château, faisant partie d'une série de petites forteresses édifiées au Moyen Age dans la vallée de l'Ognon, est mentionné pour la première fois en 1260, lorsque Guillaume V, seigneur de Pesmes, qui venait d'en hériter de son oncle Poinsart de Duesme, en fit une reprise de fief auprès du comte Hugues de Bourgogne et de la comtesse Alix¹, moyennant 300 livres estevenantes.

Ceux-ci voulaient pouvoir compter sur la fidélité d'un haut seigneur de l'ouest de la Comté en cas d'attaque provenant du duché de Bourgogne, comme nous l'avons déjà vu en 1259 avec la chapelle d'Autoreille². Aussi, saisirent-ils avec empressement l'occasion de cette transmission pour obtenir de Guillaume V l'hommage lige (outre d'autres obligations générales, celui-ci comportait souvent le droit de retraite dans le château du vassal en cas de guerre), qu'ils ne crurent pas payer trop cher au prix de 300 livres³.

Poinsard de Duesme guerroya en Champagne où il commit des exactions. Il y fut retenu par le comte de Champagne, ce qui obligea son neveu à s'y rendre en 1250 pour s'en porter caution et obtenir sa libération

Ce Poinsard était le frère utérin de Guillaume IV, père de Guillaume V et seigneur de Pesmes avant lui. Ils avaient tous deux la même mère, Marguerite, dame de Duesme et de Saulon (21), épouse en premières noces d'Anselme de Bailleux, puis, en 1196, d'Aimon 1^{er} de Pesmes. Elle transmit les seigneuries de Saulon et

 2 MOURANT J., "Le hameau Sainte-Cécile à Valay", dans La gazette du Val de Pesmes n° 151, $2^{\rm ème}$ trimestre 2014.

¹ ADD - 1 B 472. Cartulaire des comtes de Bourgogne.

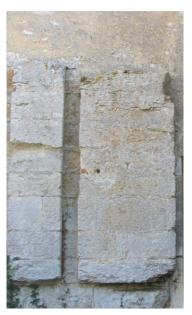
³ BEAUSĖJOUR (de) G., *Pesmes et ses seigneurs du XIIe au XVIIIe siècle*, Première partie, Vesoul, p. 90-91.

Montrambert à son fils Poinsard de Duesme⁴. C'est donc, avant 1200, la première propriétaire identifiée de Montrambert.

Le château médiéval de Montrambert était bâti sur une barre rocheuse dominant l'Ognon, que l'érosion provoquée par cette rivière durant des millénaires avait épargnée. Comme celui de Pesmes, situé lui aussi sur une barre rocheuse surplombant la rivière, un peu plus en aval et sur l'autre rive, il était protégé du côté des terres par de larges et profonds fossés, sans eau, encore visibles⁵.

La route qui mène au petit hameau de Montrambert s'arrête devant une grille de fer pleine, mais, un peu avant partent, à droite un chemin rural, *la rue des Fossés*, dont on peut voir ci-après qu'îl a été établi au fond d'un fossé, et à gauche un sentier, aussi au fond d'un fossé. Ce chemin et ce sentier aboutissent aux deux extrémités de la barre rocheuse. Devant la grille évoquée, à droite, se trouve encore des vestiges d'une tour ronde, difficilement photographiable, et une très grosse pierre rainurée verticalement pour le passage d'une herse. On se trouve là très probablement à l'entrée de la forteresse.





Le contour de l'enceinte castrale est esquissé ci-après sur une image prise du ciel (Géoportail), et son entrée est signalée par une flèche.

Cette image montre que la muraille qui domine l'Ognon est en grande partie cachée par la végétation. En pénétrant dans celle-ci, on peut voir la base d'une tour enserrée dans la muraille, présentée ci-après.

Cette tour, selon un dessin de la fin du XIX^e siècle qui sera présenté dans un paragraphe ultérieur, ne dépassait la muraille que d'un étage, octogonal, dont Rousset évoquait en 1853 *le style ogival, utilisé au XIV^e siècle*⁶. Au début du XX^e siècle, cet étage fut démoli et remplacé par les trois étages de la tour octogonale visible actuellement devant le pignon est du corps de logis.

-

⁴ Ibidem, p. 65-66.

⁵ MOURANT J., "Le donjon du château de Pesmes aux XV $^{\rm e}$ et XVI $^{\rm e}$ siècles", dans *Haute-Saône SALSA* n° 71, juillet-septembre 2008.

⁶ ROUSSET A., Dictionnaire historique, géographique et statistique du département du Jura, Bourg-en-Bresse, 1853, réédité en 1990.





Après 1260, bien qu'on note la présence aux XIVe et XVe siècles d'une famille de Montrambert dans la seigneurie de Pesmes (Jean de Montrambert était témoin au testament de Jeanne de Pesmes en 1349 et Marguerite de Montrambert testa en 1466)⁷, le château demeura la propriété des seigneurs de Pesmes pendant presque deux siècles.

Notons au passage que par deux fois au moins, le chatel et ville de Montrambert et leurs dépendances firent partie du douaire attribué à la veuve d'un seigneur de Pesmes : en 1381, à Jeanne de Saint-Dizier, veuve de Guillaume de Granson, puis en 1428 à Jeanne de Vienne, veuve de Guillaume II de Grandson.

Au décès de ce dernier, la seigneurie de Pesmes échût à son fils aîné Jean II, mais celle de Montrambert, qui avait été assignée pour le douaire de son épouse, revint à ses fils Hélion 1^{er} et Simon⁸.

La forteresse de Montrambert fut alors donnée à Guillaume d'Andelot⁹, comme nous l'apprend un inventaire des titres de son petit-fils Jean, effectué en 1540, qui l'évoque :

Item une donation faicte au proffit de Guillaume d'Andelot, a luy faicte par dame Jehanne de Vienne, Hélion et Symon de Grantson : une tour carrée à Montrambert,

 $^{^7}$ BEAUSĖJOUR (de) G., GODARD Ch., Pesmes et ses seigneurs du XIIe au XVIIIe siècle, Deuxième partie, Vesoul, 1909, p. 41-42 et p. 127.

⁸ *Ibidem*, p. 146-147, preuve n° 616 et Généalogie des Grandson.

⁹ Guillaume d'Andelot avait pour père Claude d'Andelot, qui avait été capitaine de Pesmes et avait reçu vers 1420 la collation de la chapelle de la Bienheureuse Vierge Marie, appelée aujourd'hui chapelle d'Andelot ou de Résie.

Né dans les années 1420, il fut capitaine et châtelain de Gray, chevalier de Saint-Georges de 1470 à 1494, année de son décès. En 1488, il représentait le seigneur de Pesmes à une montre d'armes à laquelle avait été convoquée toute la noblesse du bailliage d'Amont.

Marié à Guillemette de Myon, fille de Louise de Grandson (sœur d'Hélion 1er et de Simon), seigneur de Tromarey et Myon, il eut trois fils, dont Simon, père de Jean, premier écuyer de Charles Quint, né dans les années 1490, décédé en 1556, connu par son combat à l'épée contre François 1er à Pavie, et de Pierre, prieur de Jouhe, abbé de Bellevaux, qui fit ériger dans l'église de Pesmes la superbe chapelle destinée à accueillir les tombeaux des deux frères.

appelée la tour au chastelain, avec une pièce de prel à Merpain (Marpain), contenant dix-huit journaulx (6 ha), signée par les seigneurs de Grandson¹⁰.

Cette tour carrée fut prise lorsque les troupes de Louis XI envahirent la province, en avril 1477, comme Thervay et Balançon; elle fut probablement brûlée quelques mois après, comme Pesmes, lorsque les troupes françaises se replièrent sur Gray. Elle fut de nouveau prise par les Français à la fin d'avril 1479, lorsque reprirent les hostilités, et l'on ne sait dans quel état elle se trouvait lorsque survint la paix de Senlis, en 1493.

En 1534, la maison forte était toujours là, car un terrier de cette année-là rappelait que les habitants de Montrambert et Marpain sont tenus à tous moments de présenter à ladite forte maison dudit Montrambert et d'y faire guet et garde¹¹.

Le seigneur n'y était pas nommé, mais un traité de 1529 mentionne Madeleine de Vaudrey, femme du seigneur de Montrambert¹². Or, son époux était Philibert Deschamps¹³. Il y était dit haut justicier, alors qu'en 1504, Jean Deschamps (probablement son père) et le seigneur de Pesmes, Marc de La Baume, se disputaient le droit de haute justice du lieu.

Le château de 1573 à 1636

En 1584, un dénombrement de la terre et seigneurie de Montrambert donné par Philibert Deschamps¹⁴ citait un bourg *où est assis ung chasteau et maison forte.*

Ce château fut bâti vers 1573, date à laquelle fut passé un traité entre le seigneur de Montrambert et les habitants du lieu pour *la fourniture et cloison des portes dudit Montrambert*¹⁵.

Philibert Deschamps indiquait aussi que dans sa seigneurie se trouvait *un fief dehu* audit Montrambert, appelé le fief Guillaume d'Andelot, chevalier, estant de une pièce d'héritaige contenant environ dix-huit journaulx de terre sur une noue audit Marpain, mais il n'évoquait pas la tour carrée.

Comme la construction du nouveau château de Pesmes, en 1585, eut lieu en partie sur l'emplacement du château médiéval, probablement contemporain du premier château de Montrambert, il est possible que celui de Montrambert ait été bâti sur l'emplacement de cette *tour carrée*, dont faisait partie la tour du XIVe siècle, car cette expression désignait au Moyen Âge aussi bien une seule tour effectivement carrée, qu'un ensemble défensif constitué d'une tour principale carrée (le donjon), et d'une ou plusieurs petites tours, souvent rondes, mais qui pouvaient aussi être octogonales.

Ce second château de Montrambert, de 1573, dont Gollut écrivait en 1592 qu'il comptait au nombre des forteresses les plus importantes de la province, fut probablement brûlé par les Français en 1595, année où ils mirent à sac Montmirey,

¹⁰ Bibliothèque municipale de Besançon, Mss 1206, *Recueil Boisot, Inventaire des titres appartenant à Jean d'Andelot, bailli de Dole, 25 août 1540*, p. notée 117 en rouge.

¹¹ ADHS - 48 J 40.

 $^{^{\}rm 12}$ ADD - 7 E 3569. Inventaire des meubles et papiers de la succession de Ferdinand de Rye, archevêque de Besançon, 1646.

¹³ ADD - 1 B 638.

¹⁴ ADD - 1 B 2755.

¹⁵ Idem note 12.

selon le livre de raison d'Étienne Picard¹⁶, notaire à Montmirey-la-Ville et châtelain à Montmirey-le-Château, qui indique que ses trois maisons de pierres furent brûlées.

Il semble en effet qu'il n'avait plus de valeur militaire en 1636, car le comte Bussy-Rabutin, qui commandait les troupes françaises occupant Pesmes, écrivit dans ses mémoires¹⁷ avoir reçu l'ordre de prendre le château de Balançon et n'évoqua pas Montrambert.

Philibert Deschamps et son fils Jean s'étant ruinés, la seigneurie de Montrambert fut mise en décret¹⁸ en 1593, et adjugée à Benoît Charreton, seigneur de Chassey, qui mourut en 1600, donnant en douaire à sa veuve le château de Montrambert.

Un de leur fils, Maximilien, qui était dit seigneur de Montrambert, mourut ruiné avant 1618, et ses biens furent mis en décret.

Deux acquéreurs successifs ne purent payer leur achat, puis Ferdinand de Longwy, dit de Rye, archevêque de Besançon, gouverneur de la Comté et connu pour son rôle lors du siège de Dole en 1636, fut proclamé adjudicataire¹⁹.

Des Rye aux Choiseul

L'archevêque de Besançon mourut le 20 août 1636, après avoir constitué, par son testament du 15 juin de la même année, ce qui fut appelé le majorat²⁰ de Rye, qui comprenait notamment les seigneuries de Balançon et Montrambert, transmis au dernier rejeton mâle de la famille, Ferdinand François Just de Rye, marquis de Varambon (01), avec substitution d'abord en faveur des enfants mâles de sa nièce Louise de Rye, fille de son frère Philibert, qui avait épousé en 1634 Claude Antoine de Poitiers, baron de Vadans (39), puis ensuite en faveur des mâles descendant par les filles de Louise de Rye.

Le marquis de Varambon mourut sans postérité en 1657. Le majorat échût alors au fils de Louise de Rye, Ferdinand Eléonor de Poitiers, qui mourut en 1664, puis à son fils, Ferdinand François, qui mourut en 1708, et enfin à son petit-fils, Ferdinand Joseph, marié le 31 janvier 1715, mais mort le 19 octobre de la même année, ne laissant après lui qu'une fille posthume, Élisabeth Philippine de Poitiers, à qui furent attribués les biens de la maison de Rye.

Cette attribution fut contestée par le fils aîné du seigneur de Pesmes, dont le père Charles Antoine de La Baume avait épousé Marie Françoise de Poitiers, sœur de Ferdinand Joseph.

Il prétendait que le testament de l'archevêque prévoyait une substitution à perpétuité, et que les biens devaient passer aux mâles descendant par les filles, ce qui était son cas, à défaut de mâles descendant par les mâles. Mais, au terme de

.

¹⁶ FEUVRIER J., "Les Mairot", dans *Mémoires de la Société d'Émulation du Jura*, 7^{ème} série, 1^{er} vol., 1901, p. 187.

¹⁷ Mémoires du comte de Bussy-Rabutin, édition présentée et annotée par Daniel-Henri Vincent, 2012, p. 56.

¹⁸ Vendue par voie judiciaire, à la requête de créanciers.

¹⁹ Idem note 6.

²⁰ Le majorat consistait en un regroupement à perpétuité de biens fonciers, immeubles, mobiliers, charges, titres de rentes et de créances, tombeaux, en un bloc unique, indivisible, inaliénable, transmis hors héritage à un héritier unique désigné par le fondateur qui fixait librement l'ordre de succession de son choix.

quinze ans de procédure, le parlement de Paris jugea que l'attribution qui avait été faite était valable²¹.

Élisabeth Philippine de Poitiers fut mariée à treize ans, le 13 juillet 1728, à Guy Michel de Durfort, comte de Lorges, duc de Randan, qui devint lieutenant général de la province en 1742. Le couple n'eut qu'une fille, née en 1734 ou 35, et décédée avant sa mère.

Le duc de Randan, représenté ci-contre, usa de son influence sur son épouse pour faire passer son immense fortune entre les mains de ses propres parents, car plusieurs terres leur furent données par Élisabeth Philippine, comme celle de Montrambert donnée en 1748 au vicomte de Durfort, neveu du duc.



Ceci amena mesdames de Choiseul et de Stainville, sœurs du défunt seigneur de Pesmes Esprit Melchior Emmanuel de La Baume, à contester certains de ces dons, comme celui de la terre de Vadans, validé malgré elles en 1767.

Huit ans après le décès de la fille d'Élisabeth Philippine, en 1770, elles revendiquèrent même l'ensemble du majorat de Rye. Un arrêt du parlement de Besançon, rendu en 1787, leur fut défavorable, mais en 1791, la cour de Paris statua dans un sens opposé. La marquise de Choiseul-La Baume recueillit les terres voisines de Pesmes : Montrambert, Thervay, Balançon, Ougney et Vadans-lès-Dole²². À son décès, en novembre 1792, ses biens furent transmis à son fils, le duc de Choiseul, qui avait émigré, mais son mari en eut la jouissance sa vie durant. Ce dernier, après un procès inique, fut guillotiné le 5 mai 1794, et les biens de la famille furent aussitôt confisqués par la Nation.

La forge et la maison de maître

À l'initiative de la marquise de Varambon, veuve depuis 1657 de Ferdinand François Just de Rye, qui avait eu Montrambert pour douaire, une forge y fut créée en 1670, soit dix ans après celle de Pesmes. Jean-François Clerc en fut le premier maître de forges, comme il l'était à Pesmes depuis 1668²³.

L'apport des ressources de cette forge (la redevance annuelle de Clerc et de son associé et beau-frère Colas était de 2 500 francs en 1693²⁴) permit la remise en état du château brûlé. C'est ce qui apparaît lors de la vente du domaine du duc de Choiseul à Montrambert le 24 brumaire de l'An IV (15 novembre 1795). En effet y figurait un lot constituant en une forge, un moulin, maison de maître, logement pour les ouvriers, aisances et dépendances²⁵.

Si le moulin et la forge se trouvaient au bord de biefs de l'Ognon, encore visibles, la maison de maître ne pouvait être que l'ancien château, situé sur la barre rocheuse. La mise à prix avait été fixée à 484 344 livres, soit, comme la loi le prévoyait, à 75 fois le montant du bail en cours, qui avait été passé en 1781 à Jean-François

²⁴ ADHS - 48 J 475.

²¹ BEAUSĖJOUR (de) G., GODARD Ch., BOURDIN E., *Pesmes et ses seigneurs du XIIe au XVIIIe siècle*, Troisième partie, Vesoul, 1932, p. 246-249.

²² *Ibidem*, p. 291-293.

²³ ADD - 7 E 3156.

²⁵ AD du Jura – 2 Qp 26 et Q 615.

Rossigneux, mais Jean-François Janot, de Moissey, fit tout de suite monter les enchères à 1 500 000 livres, puis à 2 000 000 de livres ; Jean-François Rossigneux, maître de forges, demeurant aux forges de Pesmes, intervint alors et obtint ce lot pour 2 103 500 livres (on peut s'étonner de ce prix, car à Pesmes, une forge, un moulin et un château ne furent vendus que pour environ 600 000 livres²⁶).

L'ère des forges se termina avec ce dernier, qui mourut à Pesmes en 1805, et les trois feux de forge de Montrambert s'éteignirent entre 1813 et 1815²⁷.

On ne trouve aucune description de *la maison de maître* citée dans les dossiers des archives départementales du Jura concernant ce bien national. Le bail de 1781, qui aurait pu en donner une, ne figure ni dans les archives notariales de Pesmes ou de Thervay, ni dans les archives de la famille de Rye.

Mais on peut toutefois en avoir une idée :

- d'abord, sur sa face nord, le corps de logis actuel présente une tour hexagonale contenant un escalier à vis du XVIe siècle. Le fait que cette tour, avec ses fenêtres aux encadrements à chanfreins érodés, décalées pour se trouver au-dessus des paliers, soit encore présente confirme que le château de 1573 ne fut pas complètement rasé, mais seulement brûlé;
- ensuite, si le bâtiment bénéficia d'adjonctions au cours du XIXe siècle, comme celle de l'appentis à côté de la tour qui vient d'être évoquée, il ne semble pas que sa structure ait été modifiée durant ce siècle. Or, nous disposons de deux représentations, des années 1870-1880.

La première est visible, légèrement masquée, sur le tympan qui surmonte la porte de la chapelle, construite en 1884. La maison représentée dans une légère perspective, vue depuis le chevet de la chapelle, c'est-à-dire du sud-ouest, montre effectivement un bâtiment tel qu'on pouvait en construire vers 1600.





La seconde, présentée ci-après, est un dessin qui montre aussi cette maison en perspective, mais vue du sud-est, et du pied de la muraille.

²⁶ MOURANT J., Pesmes et les Pesmois, Langres, 2006, p. 138.

²⁷ ADHS - 408 E supplément 176, fonds Dornier.

Sur cette présentation complémentaire de la précédente, on voit le mur pignon est, non visible sur la première, mais la chapelle, au premier plan sur la première vue, est à peine visible, ou n'est pas représentée (dans ce cas, le dessin serait antérieur à 1884).



C'est sur ce dessin, réalisé par Blanche d'Aligny²⁸, que l'on voit la tour octogonale évoquée précédemment. À sa base se trouvait quelques marches menant à la porte encore présente.

Le château et ses propriétaires après 1815

C'est probablement dans les années qui suivirent l'arrêt de la forge que la propriété fut vendue à Paul Grenier.

On ne sait ce qui amena celui-ci, natif de Sarrelouis, remarié en 1815 à Metz, général de Division, comte de l'empire, dont la carrière militaire ne se déroula pas dans la région, à acheter cette demeure. Il quitta le service actif en 1815, mais fut encore député de la Moselle au moins en 1818. C'est probablement après cette date qu'il s'installa à Montrambert, où il décéda le 18 avril 1827 (son épouse, beaucoup plus jeune, décéda à Paris en 1872). Le château devint alors la propriété de son frère, Jean Georges, général de brigade, baron de l'empire, né aussi à Sarrelouis en 1771, célibataire, qui vint probablement y résider après sa mise à la retraite en 1832 et y décéda le 6 novembre 1835. Les deux frères ont leur nom gravé sur les colonnes de l'Arc de Triomphe, Paul sur la quatorzième, et Jean Georges sur la septième.



²⁸ MÉNANS Blanche, baronne d'Aligny, *Maria MÉNANS, Souvenirs - Les souvenirs de ma mère, écrits par elle, et illustrés par moi*, Ornans, 2007.

Après la mort des deux frères Grenier, probablement en 1839, le château fut vendu à Jean Ménans, maître de forges.

Celui-ci, né à Scey-sur-Saône le 15 mai 1805, était d'une famille bourgeoise de Gy : son grand-père, Jean Claude Ménans, y fut maire de 1791 à 1805 et fit partie des membres fondateurs de la SALSA, nommés en 1801 par le préfet Vergnes.

Un de ses oncles, Pierre Joseph Ménans, qui fut aussi maire de Gy, était un riche propriétaire et maître de forges²⁹. C'est probablement auprès de lui que Jean Ménans et son frère Simon firent leurs armes avant de voler de leurs propres ailes, car on les retrouve associés avec lui en 1855 pour créer deux nouveaux hauts fourneaux à Valay³⁰.

En 1856, ils adhérèrent à la Société des hauts fourneaux, fonderies et forges de Franche-Comté, créée en 1854, en y apportant leurs hauts fourneaux. Simon devint directeur de l'usine principale, à Fraisans (39), qui venait de s'équiper d'une forge à l'anglaise, pour traiter les fontes de ses adhérents. Jean, prévoyant l'avenir, investit dans le charbon de terre. Il devint actionnaire et administrateur de la société des mines de Firminy-Roche la Molière, qui lui apporta des revenus beaucoup plus importants que ceux qu'il avait en Franche-Comté, selon son épouse³¹. Si le nom de Montrambert est très connu dans le département de la Loire, c'est à lui qu'on le doit, car il fit appeler ainsi une concession minière de sa société : d'une superficie de 571 ha, elle occupait les terrains des trois communes La Ricamarie, Roche-la-Molière et Le Chambon Feugerolles, à quelques kilomètres à l'ouest de Saint-Étienne ; on y exploita 34 couches de charbon. Les deux frères possédaient aussi des terrains à Paris, aux Buttes Chaumont, desquels ils donnèrent le terrain nécessaire à la construction de l'église de la paroisse Saint-Georges.

Député du Jura, décédé au château de Montrambert en 1874, Jean Ménans, dont le portrait figure cicontre, contribua au renouveau de l'abbaye d'Acey de 1873, par une contribution très importante en argent et en terres³².

Il avait épousé, le 22 septembre 1847 à Besançon, Marie Joséphine Lyautey, fille du général et sénateur Joseph Lyautey, et tante du maréchal Hubert Lyautey, à qui le département de la Haute-Saône doit d'avoir été à l'origine, en 1877, de la fondation d'une école catholique gratuite³³ à Gy, qui prit le nom d'école Ménans en 1904, et existe toujours.



C'est elle qui, en mémoire de son mari, fit décorer par les peintres Louis Bardey et Emmanuel Costa, connu lors des séjours hivernaux du couple Ménans à Nice, la chapelle du château, terminée en 1884, et inscrite aux monuments historiques en 1987. Marie Ménans mourut au château le 23 juillet 1916.

²⁹ Il exploitait le haut fourneau de Valay en 1834, avait acheté des terrains miniers à Pesmes (116 hectares de la forêt du Gaty, achetés au duc de Choiseul en 1836), à la Résie-Saint-Martin (suite à la faillite du maître de forges J.-J. Gauthier, en 1840).

³⁰ Dans l'enceinte de l'ancienne maison forte, achetée en 1854, dans le quartier de la commune appelé Petit-Valay.

³¹ Idem note 28.

³² Ibidem.

Jean et Marie Ménans eurent deux filles, mariées toutes deux à Marpain. La seconde, Blanche, épousa Henri Picot, baron d'Aligny, le 11 septembre 1872, et revint vivre au château après le décès de son mari. Elle donna naissance à une fille, Henriette, le 15 août 1880, et mourut le 6 décembre 1925.

Henriette épousa le 6 août 1903 à Montmirey Jacques, comte d'Ussel, père d'Hélie d'Ussel et grand-père de Jacques d'Ussel, né en 1948, actuel propriétaire du château.

C'est Blanche qui fit rehausser la tour octogonale sur le pignon est présenté ci-contre, bâtir l'avancée centrale sur la façade sud, et élargir la plupart des fenêtres en les dotant de croisillons (style XVIe siècle), avec pour quelques-unes un linteau de cette époque. Certaines, à l'ouest de l'avancée centrale, furent même surmontées de frontons triangulaires (inspirés, selon la tradition familiale, de celui surmontant la porte de la maison Granvelle de Pesmes) et leurs appuis furent prolongés de bandeaux horizontaux (style fin XVIIe et XVIIIe siècles).



La façade sud actuelle du château, donnant sur le parc, est présentée sur la photographie qui suit.



L'ensemble du château actuel est très visible sur une photographie prise depuis un avion par Pierre Vogne³³.

³³ Cette photographie n'est pas reproduite ici vu ses conditions d'utilisation, mais on peut la voir sur Internet en tapant le nom de de ce photographe.